

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2026, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA26 036 et OCA26 037 – Résolution CA26 09 0156 / Dossier 1265789001

- Ordonnance relative à l'installation et au retrait d'arrêts obligatoires aux intersections de la rue Meunier et des rues Fleury Ouest, Sauriol Ouest et Sauvé Ouest :
-*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°)*
- Ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord sur la rue Meunier, entre les rues Fleury Ouest et Sauvé Ouest :
-*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 1°)*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Elles peuvent également être consultées sur le site Internet de la Ville à l'adresse montreal.ca/reglements-municipaux.

FAIT à Montréal, le 14 juillet 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert